

PARIS RECRUTE

400 POLICIÈRES ET POLICIERS MUNICIPAUX

La Police Municipale Parisienne est une police de proximité chargée de faire respecter les règles de la vie quotidienne qui sont au cœur des préoccupations des Parisiennes et des Parisiens. Elle intervient 24H/24 et 7j/7 au plus près des habitantes et des habitants. Les policières et les policiers municipaux patrouillent, à pied ou à vélo, pour sécuriser et apaiser les quartiers et veiller au respect du partage de l'espace public.

Les missions principales

- Sécuriser l'espace public ;
- Lutter contre toutes les formes d'incivilités (insalubrité, nuisances sonores, certaines infractions routières...) en usant, si nécessaire, de leur pouvoir de verbalisation ;
- Prévenir les conflits et ainsi apaiser les tensions par une présence quotidienne dans les quartiers, en rencontrant les usagers ;
- Assister les publics vulnérables et fragilisés (écoliers, personnes âgées, personnes sans-abri, victimes...).

Vous souhaitez donner du sens à votre travail et contribuer directement à améliorer le quotidien des Parisiens et des Parisiennes ? Vous aimez le travail en extérieur et en équipe ?

**Inscrivez-vous au concours pour devenir
Policière/Policier Municipal-e de la Ville de Paris
ou rejoignez-nous par détachement.**

Inscriptions au concours
**du 18 octobre
au 26 novembre 2021**

Concours d'agent de la Police
Municipale de Paris - Catégorie C

Date des épreuves à partir
du 10 janvier 2022

PROFIL

- Être âgé de 18 ans minimum
- Être titulaire d'un CAP/BEP ou équivalent (concours externe) ou d'une ancienneté dans la fonction publique (concours internes)
- Être de nationalité Française et remplir les Conditions Générales d'accès à la Fonction Publique
- Respect d'un code de déontologie spécifique et titularisation soumise à agrément (enquête de moralité)
- Fonctions exercées en uniforme, armement de catégorie D (tonfa, bombe lacrymogène)
- Sens de l'autorité, de l'assistance et du service public
- Conditions d'aptitude physique

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Ville de Paris / DRH / Bureau du recrutement
2 rue de Lobau - 75004 Paris - 9h-12h30 / 13h30-17h

www.paris.fr/recrutement-policemunicipale

